

Plus jamais ça

Comme vous le savez tous, un drame a eu lieu dans notre usine le lundi 3 avril 2017 au département montage. Un salarié a fait une tentative de suicide par pendaison à son poste de travail.

Sans la réaction de quelques salariés, ce drame aurait pu être bien plus catastrophique et notre syndicat tient à les saluer et à les remercier pour leur intervention.

Une fois notre camarade pris en charge par le service médical, les élus CGT du département montage ont demandé la tenue d'un CHSCT extra sur ce sujet. Nous tenons à préciser que **SEULE la CGT a fait cette demande** et tous ceux qui soutiennent le contraire sont tout simplement des menteurs ou des profiteurs!!!

Au delà du choc émotionnel de cette tentative de suicide, il nous parait important de revenir sur certains faits avérés et qui nous laissent plus que penser, que ce salarié subissait de la part de sa hiérarchie une forme de harcèlement au quotidien.

La direction veut des faits ???? La CGT va lui en donner !!!!

Notre syndicat en présence de notre avocat a rencontré le salarié et son témoignage ne nous laisse aucun doute sur ce qui s'est passé depuis son retour a l'usine de Renault Sandouville.

- La direction de Renault s'est vu condamnée il y a peu de temps au tribunal pour procédure abusive envers ce Camarade
- Ce Camarade s'est pendu à son poste de travail avec une pancarte sur laquelle il nomme et met en cause son C.U et son C.A
- Ce Camarade subissait régulièrement diverses pressions de la part de sa hiérarchie
- Ce Camarade avait été convoqué dernièrement par son C.U et son C.A car il «faisait trop de qualité» et que cela n'était pas bon pour le RGU!!!

Nous gardons forcément d'autres éléments pour les différentes procédures que notre syndicat engagera avec le salarié.

Si certains salariés méritent une médaille, LA DIRECTION A LE BONNET D'ANE

- Communication ZERO!!! Nous pouvons même nous demander si la direction a imaginé que ce drame pouvait passer inaperçu!! Nous trouvons inadmissible que des salariés aient été informés puis choqués par cette annonce seulement par le bouche à oreille, avec les limites que nous connaissons à cette pratique!!!
- Une direction obnubilée par son RGU n'arrêtant même pas la chaine. Que les signataires de la performance usine se rassurent, ce drame n' impactera pas le calcul de la prime sauf pour le critère des accidents du travail !!!
- Un chef de département, président du CHSCT, qui ne déclenche même pas un CHSCT EXTRA, alors que la loi l'y oblige!!!
- Un responsable sécurité de l'usine qui s'empresse de partir avec la pancarte en question
- Un responsable des conditions de travail qui en est encore à se poser la question si c'est bel et bien un accident du travail
- Le service des ressources humaines qui propose au salarié l'aide de l'assistance sociale pour régler ses problèmes personnels !!!S'il s'était préoccupé de ce salarié avant son acte, ce service saurait que les seuls problèmes que ce camarade avait, étaient dûs au travail!!!

Pour couronner cet amateurisme, le soir même à 21h30, la direction a trouvé intelligent de faire ramener de l'hôpital le salarié par taxi à son véhicule garé sur le parking de l'usine, pour le laisser rentré seul à son domicile!!!!

L'EXCELLENCE pour nos clients...la NEGLIGENCE pour les salariés!!!

La CGT prend ses responsabilités et dépose un Danger Grave et Imminent au MONTAGE

Malheureusement le mal être de ce salarié n'est pas un cas isolé et tous les jours, nous rencontrons des salariés qui souffrent au boulot!! Les exemples ne manquent pas et le quotidien des salariés est loin d'être un long fleuve tranquille!!! C'est pour cela que vos élus CGT ont déposé un DGI le mardi 4 avril 2017.

Quelques exemples pour montrer l'ambiance au Montage :

- Fin décembre 2016, une salariée fait une tentative de suicide dans l'usine suite à l'annonce de sa mutation au département montage!!!
- Certains responsables hiérarchiques qui interdisent aux salariés de parler ou de rigoler entre eux car cela ne serait pas bon pour la qualité!!!
- Certains responsables hiérarchiques qui n'ont rien d'autre à faire que de se poster dans un mirador pour surveiller les salariés de chaine
- Salariés en pleurs sur le lieu de travail
- Augmentation sauvage des vitesses de chaine
- Refus pour être remplacé pour se rendre aux toilettes
- 335 accidents du travail en 2016 pour le montage (653 sur l'ensemble de l'usine en 2016), alors que « le beau Jean-Luc » annonce lors de son «one man show» que la sécurité s'améliore
- Des postes surchargés avec une ergonomie au poste pire qu'à l'époque de la R16
- Menaces de non renouvellement de contrat si le salarié intérimaire ne se plie pas aux exigences de la direction (débordement-samedi-changement de poste à la volée...)
- Menaces de non renouvellement de contrat si le salarié intérimaire demande à se rendre à l'infirmerie suite à un accident de travail ou bien étant souffrant
- Des demandes de mobilités sans réponses
- Des demandes d'embauches en CDI sans réponses

Toutes ces attitudes dignes d'une république bananière ne permettent pas aux salariés de travailler dans de bonnes conditions et surtout n'assurent pas la santé mentale des salariés que nous représentons!!!

Ce DGI met la direction devant ses responsabilités.

Le directeur (**Mabire**) a été encore interpellé par la CGT lors du dernier C.E sur le mal être des salariés de l'usine, mais surtout sur l'attitude qui consiste à prendre les salariés pour de la MERDE!!!

<u>La CGT appelle l'ensemble des salariés à ne pas rentrer dans le jeu de la direction qui consiste à isoler les salariés. C'est la méthode du diviser pour mieux régner.</u>

Nous invitons l'ensemble des salariés à ne pas hésiter à interpeller les militants CGT pour leur faire part de leur mal-être ou de celui d'un collègue.

Tous ensemble refusons et dénonçons l'inacceptable!!!

